

-

Le monolinguisme est une pratique de modification corporelle

Mélanie C. Jouitteau

IKER, CNRS

melanie.jouitteau@iker.cnrs.fr

Résumé : Les êtres humains possèdent une faculté cognitive qui leur permet d'acquérir et de pratiquer plusieurs systèmes linguistiques. Alors que la linguistique cognitive progresse dans la compréhension de l'organe qui produit cette faculté multilingue du langage, le monolinguisme apparaît comme un cas particulier. Compte tenu des fondements biologiques du langage humain et de l'appauvrissement de l'input qui est nécessaire à la réalisation du monolinguisme, je pose l'hypothèse que le monolinguisme est une pratique sociale de modification corporelle. Tout comme la modification de la forme du crâne chez les bébés, le bandage des pieds ou le laçage serré de la taille des filles, la pratique sociale du monolinguisme tire parti de la plasticité des corps humains pour modifier la croissance naturelle des enfants avant la puberté, afin d'obtenir une forme et un comportement qui marquent ostensiblement leur corps et délivrent un signal social souhaité. La pratique sociale du monolinguisme contraint la faculté de langage (l'organe cérébral linguistique) à un état d'atrophie fonctionnelle. J'explore les prédictions faites par cette proposition et je les discute en prenant l'État français comme étude de cas car il fournit un contexte historique adéquat pour le développement d'une telle pratique de modification corporelle dans l'Europe moderne.¹

Mots-clés : monolinguisme ; bilinguisme ; modification corporelle ; linguistique cognitive ; anthropologie du corps ; faculté de langage

1. Introduction

¹ Cet article a bénéficié des commentaires de Claude Le Gouill, Milan Rezac, Emilie Barteau, Manon Jouitteau, Johan Rooryck et de trois relecteurs anonymes de *Biolinguistics*. Qu'ils en soient ici remerciés. Toutes les lacunes ou erreurs d'interprétation sont les miennes.

1.1. De la linguistique cognitive pour les sciences humaines et décideurs politiques

L'étude du monolinguisme se situe au carrefour de nombreux domaines académiques. Comme l'affirme la sociolinguiste Ellis (2006), le monolinguisme est "une 'idéologie linguistique' qui doit être étudiée non seulement par les linguistes, mais aussi par les spécialistes des sciences sociales, les historiens et les théoriciens de la culture". Dans cet article, je vais argumenter pour l'idée que le monolinguisme n'est pas seulement une idéologie linguistique, c'est-à-dire un système d'idées sur l'utilisation des langues. Je prétends que le monolinguisme est une pratique qui met en œuvre cette idéologie linguistique sur les corps des humains. Les effets de cette modification corporelle sur le cerveau peuvent être étudiés à l'aide d'approches cognitives. Je propose que l'hypothèse selon laquelle le monolinguisme est une pratique de modification corporelle permet une compréhension plus profonde de la genèse et de la ré-action des mécanismes menant au monolinguisme. En tant que tel, cet article peut intéresser toute personne naviguant dans les méandres des politiques linguistiques, y compris les linguistes de terrain de toutes obédiences théoriques et les décideurs politiques des programmes de revitalisation des langues.

1.2. Point méthodologique pour une étude transdisciplinaire

La précision scientifique transdisciplinaire est un défi en soi. La dimension politique des politiques monolingues en fait un sujet d'étude d'autant plus délicat. Permettez-moi tout d'abord de clarifier mon point de vue et ma perspective. J'ai une formation en linguistique formelle et cognitive. Je vais ici faire le point sur les principaux résultats de la linguistique cognitive concernant le monolinguisme, et les synthétiser pour un lectorat non spécialisé. La première partie de cet article développe une argumentation simple. J'utilise la définition des ethnologues Soukup et Dvoráková (2016:519) selon laquelle les modifications corporelles comprennent " toutes les altérations corporelles qui aident à changer l'état naturel du corps humain en un corps, qui est désiré par la culture où l'on vit ". Je montre qu'en termes cognitifs, le monolinguisme relève de cette définition d'une modification corporelle. Il existe une tradition linguistique pour laquelle les langues représentent les marques de la culture par opposition à la nature dans une tradition platonicienne/cartésienne. Cette opposition n'est plus reconnue par les scientifiques cognitifs, pour qui les langues constituent les productions directes d'un organe physique qui est situé dans le cerveau. Il n'est pas controversé pour les scientifiques cognitifs que l'organe qui réalise la faculté de langage est modifié par les pratiques sociales qui régulent l'apport linguistique reçu par les enfants et les jeunes adultes.

Je ne dispose pas des outils anthropologiques, ethnologiques et sociologiques nécessaires pour étudier les idéologies et les comportements sociaux. Mon hypothèse fait cependant des prédictions importantes sur les politiques linguistiques, l'enseignement des langues et les sciences de l'éducation dans les

États monolingues. J'articulerai ces prédictions de manière à ce que des collègues plus qualifiés que moi dans ces domaines puissent plus facilement tester mon hypothèse. Je fournirai des références à des textes de loi ou à des faits et études historiques lorsqu'ils illustrent mon hypothèse, mais en ce qui concerne les questions sociologiques, je ne peux que livrer mes intuitions éclairées et les expliciter. Je ne prétends pas qu'elles constituent à elles seules une preuve scientifique. Suivant la théorie du point de vue situé, j'enrichis cependant ces intuitions par une déclaration explicite de la position sociologique à partir de laquelle je parle. Mon point de vue est construit par ma pratique de linguiste orientée vers le travail de terrain, avec une spécialisation en breton (celtique), une langue très menacée, parlée par moins de 200 000 personnes au sein de la République française, dont la seule langue officielle est le français. Enfant, j'ai reçu une éducation monolingue dans une école publique en France. La réalité des langues que les enfants auraient pu parler était ignorée, mais le monolingisme français était valorisé. On nous apprenait que "c'est pas beau de se moquer des gens qui ne parlent pas français, ce n'est pas de leur faute s'ils n'ont pas accès à la langue de l'esprit". J'ai eu plusieurs fois l'occasion de percevoir la distance entre l'idéologie monolingue française et la réalité vécue par les locuteurs du breton, gallo, basque ou poitevin, ainsi que par les immigrés et les étrangers. En 2004, j'ai soumis une thèse universitaire de grammaire comparée et la loi m'a obligé à la rédiger en français, et à sélectionner un jury francophone malgré un marché du travail monopolistiquement orienté vers l'anglais. Enfin, j'ai moi-même fait l'expérience de l'immigration dans plusieurs autres pays européens.

1.3. Plan de l'article

Cet article comporte deux sections principales. La première est une argumentation. Je montre comment la linguistique cognitive aborde la faculté de langage comme un organe qui répond différenciellement lorsqu'on le teste selon le degré de diversité linguistique auquel il est exposé. Je montre comment le monolingisme apparaît comme le cas le plus marqué, remarquable par son atrophie fonctionnelle. Je montre comment, étant donné ce premier constat, le monolingisme s'inscrit dans la définition de pratiques de modification corporelle mieux étudiées. Le monolingisme sera plus précisément comparé à une sous-classe de pratiques de modification corporelle qui procèdent par confinement ou rigidification de parties du corps afin d'altérer la trajectoire de croissance des enfants. Cette pratique permet d'obtenir une atrophie fonctionnelle qui sera culturellement valorisée à l'âge adulte. La typologie de ces pratiques comprend le bandage des pieds, la modification de la forme du crâne des bébés, l'imposition d'anneaux au cou ou le laçage serré de la taille des filles.

La deuxième section explore les prédictions de mon hypothèse, en détaillant le domaine empirique des cultures linguistiques dans l'État français. Je présente le contexte historique de la genèse de l'imposition du monolingisme dans l'État français. Je montre que le monolingisme est l'incarnation très littérale

du républicanisme, et ce depuis la Révolution française du XVII^e. Je développe ensuite certaines des prédictions que mon analyse fait pour les représentations culturelles des monolingues, des multilingues et des natifs de langues non françaises dans l'État français, en prenant la Bretagne comme étude de cas.

2. Le monolingisme est une pratique de modification corporelle

Cette section donne un bref aperçu des arguments cognitifs selon lesquels un organe situé dans le cerveau réalise la faculté de langage, et que le monolingisme est obtenu par la privation d'apport linguistique chez les jeunes enfants. J'expliquerai ici en quoi la pratique du monolingisme est une modification qui réalise l'atrophie fonctionnelle et comment elle s'inscrit dans la typologie des modifications corporelles mieux étudiées.

2.1. L'organe linguistique dans le cerveau

Le domaine de la linguistique cognitive analyse les productions de l'organe humain qui crée les langues humaines, leurs universaux et leurs variations, leurs possibilités et leurs restrictions grammaticales telles qu'elles sont créées par le cerveau linguistique. Dans ce domaine académique, il ne fait pas de doute que la faculté de langage est le sous-produit d'un organe situé dans le cerveau (Lenneberg 1967, Anderson et Lightfoot 2002). Au cours des dernières décennies, les études cognitives ont permis des avancées impressionnantes dans l'étude de cet organe linguistique. La plasticité physique et la résilience de cet organe sont remarquables (Piattelli-Palmarini 2017), mais il est désormais clair que des fonctions linguistiques très spécifiques sont liées à des localisations cérébrales très spécifiques avec une variation individuelle sur ces localisations. Cet organe est observable par les techniques d'IRMF lors de l'exécution de différentes tâches linguistiques. Les techniques de chirurgie cérébrale ouverte (à patient éveillé) ont permis aux neurologues d'utiliser le feedback linguistique des patients afin de proposer une carte probabiliste des épencentres corticaux cruciaux des fonctions cérébrales humaines, y compris le langage (Matthew et al. 2014). L'ablation d'une tumeur cérébrale peut désormais supprimer ou épargner de manière sélective les langues parlées par le patient, sur demande.²

² Hugues Duffau, neurochirurgien à Montpellier et coauteur de Matthew et al. (2014), affirme avoir opéré avec succès une tumeur cérébrale sur une patiente multilingue qui avait déclaré au préalable que le russe, le français et l'anglais devaient impérativement être conservés. Grâce au feedback linguistique qu'elle a fourni pendant l'opération à cerveau ouvert, l'emplacement fonctionnel de ces trois langues a pu être épargné. Elle n'a perdu, comme prévu et convenu à l'avance, que l'italien et l'espagnol dont la cartographie dans son cerveau n'a pas pu être réalisée pendant l'opération. *Le Cerveau se répare lui-même*, *L'Express*, 02/10/2014, republié le 07/01/2016.

Des lésions cérébrales diverses sont connues pour déclencher sélectivement la perte de classes syntactico-sémantiques très spécifiques telles que les noms de masse, les noms de compte, les noms propres, les noms de lieux, etc. (voir Semenza 1998). Il a été signalé des troubles spécifiques du langage chez les enfants, qui ciblent alternativement les éléments grammaticaux ou les résultats d'opérations grammaticales très précises comme les marqueurs de finitude, le temps, l'accord, la morphologie affixale, la complexité hiérarchique, ou même les relations syntaxiques connues en linguistique générative comme le mouvement (*Move-a*), si ce n'est même le mouvement du verbe dans la structure syntaxique (Curtiss 2013:86). Nous savons maintenant que certains profils génétiques peuvent être associés à des déficiences syntaxiques spécifiques. Les hommes ayant un chromosome X supplémentaire, connus pour présenter le syndrome de Klinefelter, ont un problème spécifique avec la liaison syntaxique et les structures de contrôle (Curtiss 2013:81). Depuis la découverte du gène FOXP2 lié aux déficiences grammaticales en 2001, les généticiens étudient l'origine évolutive de l'organe linguistique, comme ils le feraient pour le développement évolutif des yeux ou de la colonne vertébrale chez les mammifères (voir Fisher 2019 pour une vue d'ensemble et une discussion récentes).

Ce domaine en expansion qu'est la linguistique cognitive a eu pour effet secondaire de faire passer, dans le domaine plus large de la linguistique, la valeur non marquée du monolinguisme au multilinguisme. En effet, la philologie classique, et plus tard les grammaires formelles et les études typologiques, se sont concentrées sur les langues, et non sur les facultés linguistiques qui produisent chacune d'entre elles. Ces domaines d'étude travaillaient traditionnellement langue par langue, comparant les différents systèmes linguistiques produits par le cerveau humain. Les formes de mélange linguistique telles que l'alternance codique (*code-switching*) ou les emprunts lexicaux étaient attribuées à un ensemble de phénomènes de contact entre des systèmes linguistiques distincts, comme si les premiers dérivait des seconds. Les linguistes s'attendaient à ce que les locuteurs monolingues fournissent la base de ce qu'est réellement une langue individuelle donnée, avant de se tourner vers les productions des locuteurs bilingues. La linguistique cognitive et la linguistique générative se sont d'abord appuyées sur ces résultats antérieurs et ont donc hérité de ce réflexe monolingue : avec une longue tradition de descriptions linguistiques sur lesquelles on pouvait s'appuyer, les formes bilingues apparaissaient comme une complication indésirable dans les protocoles.³ Cependant, dans la nouvelle perspective cognitive, l'objet d'étude n'était plus les langues *en soi*, mais, à travers elles, la faculté linguistique humaine elle-même. L'étude de la modularité du langage et de son incarnation différenciée dans les tissus cérébraux est plus facile à réaliser avec des bilingues qu'avec des monolingues, car ces sujets offrent davantage de possibilités de tests différentiels. Dans ce que l'on appelle aujourd'hui le domaine des *études sur le bilinguisme*, il est incontestable que le monolinguisme est en partie différent sur le plan cognitif (Bialystok et Kroll 2017). Le monolinguisme n'est plus l'état "naturel" de l'esprit, ni le "cas non marqué" (ce qui contrevient aux représentations culturelles du monolinguisme, cf. Ellis 2006, 2008).⁴

Ni le monolinguisme ni le bilinguisme ne sont plus "naturels" ou "culturels" l'un que l'autre. Ce qui semble codé génétiquement, c'est précisément la plasticité neuronale qui permet l'existence de systèmes linguistiques et de processus d'acquisition qui sont aussi très différents d'un être humain à un autre. Le corps humain est programmé pour construire de façon interne des

³ Gramling (2016:9) réagit probablement à cela lorsqu'il écrit que Noam Chomsky a créé "la première forme de monolinguisme" (en 2009 sic !). Il ne faut pas prendre cette affirmation trop au sérieux, car Gramling déclare également à la page suivante que la découverte scientifique du monolinguisme précède la formation des États-nations. Dans la mesure où l'on peut mettre de côté le ton acrimonieux du livre et sa profonde incompréhension de la linguistique formelle et cognitive, et même des descriptions linguistiques, il fournit un point de vue historique rare et important sur l'effacement culturel du monolinguisme dans les cultures européennes depuis le Moyen-Âge, y compris les cultures scientifiques.

⁴ Le domaine cognitif est encore orienté dans sa terminologie. L'étude du monolinguisme se retrouve dans les *études dites bilingues*. Fin 2019, une recherche Google sur "early monolingualism" donne 21 occurrences, dont aucune ne provient des études cognitives, alors que "early bilingualism" obtient 31 200 occurrences.

grammaires inconscientes des systèmes linguistiques avec lesquels il entre en contact. Il le fait de manière plus restreinte lorsqu'un seul système linguistique lui est proposé en contact. Ce sont les cultures qui modulent l'accès à la diversité linguistique.⁵ Un organe physique qui mûrit et se développe au cours de la vie réalise la faculté de langage. La maturation du cerveau dessine des périodes critiques pour l'acquisition et l'apprentissage du langage. La trajectoire de développement de cet organe dépend de l'exposition ou de la privation de langue(s). Ce sont donc les pratiques sociales, en contrôlant l'apport linguistique disponible pour les enfants, qui contrôlent les ressources disponibles pour le développement du cerveau linguistique. En ce sens, les pratiques sociales linguistiques ont un impact direct sur le développement physique des parties du corps. Dans la section suivante, je présente les arguments selon lesquels le monolinguisme laisse des traces sur le cerveau.

2.2. *Les effets du monolinguisme sur le cerveau*

Le monolinguisme est l'état d'un individu qui a intériorisé la grammaire d'un seul système linguistique ayant la complexité d'une langue humaine. Au sens strict, un tel locuteur est même limité à un seul niveau de langage dans sa langue maternelle. Dans ce qui suit, cependant, je considère comme monolingue tout locuteur limité à un ensemble minimal de variétés linguistiques typologiquement extrêmement proches. Concrètement, je considère ici comme monolingue un locuteur de français limité à la variété standard, avec une compétence partielle en L2 en français administratif ou littéraire depuis sa scolarisation.

Les études cognitives connues sous le nom d'*études bilingues* ont montré comment la coprésence de plusieurs langues module le développement de l'organe linguistique dans le cerveau au cours de la vie. La diversité linguistique disponible au cours de la vie a des conséquences pour chacun des systèmes linguistiques spécifiques, ainsi que pour le système linguistique dans son ensemble. Werker et Hensch (2015) passent en revue les expériences cognitives sur l'âge critique pour l'acquisition du langage. Selon eux, "la question n'est plus de savoir s'il existe des périodes critiques [pour l'acquisition], mais plutôt quels sont les processus qui les ouvrent, les maintiennent ouvertes, les ferment et permettent de les rouvrir". Ils constatent que, bien que les différentes périodes critiques cognitives soient généralement limitées par la maturation du cerveau, deux types d'exposition/d'expérience peuvent accélérer ou retarder leur fermeture. Le premier facteur est le régime alimentaire (Pivik et al. 2012). Une carence précoce en thiamine entraîne une déficience syntaxique (Fattal et al. 2011). Les enfants ayant un apport plus élevé en acides gras à l'âge de 2 mois sont mieux à même de distinguer le contraste phonétique hindi (non natif) entre le

⁵ Nous connaissons des états linguistiques qui ne varient pas en fonction de la présence ou de l'absence d'apport linguistique ; on peut seulement dire qu'ils sont "plus naturels" dans le sens où ils représentent des formes profondes d'aphasie et de déficiences linguistiques.

/da/ dental et le /Da/ rétroflexe à l'âge de 9 mois (Innis et al. 2001:537). Le bilinguisme est un autre facteur externe qui a un impact sur la période critique, en retardant ou en annulant sa clôture (Werker et Hensch 2015), par rapport au monolinguisme. Les enfants monolingues traitent le langage différemment des enfants multilingues dès l'âge d'un an, ce qui signifie que la différence émerge avant même qu'ils prononcent leurs premiers mots (voir Bialystok et Kroll 2017 pour un résumé des expériences).

Les techniques d'Imagerie par Résonance Magnétique Fonctionnelle (IRMf) ont fourni une série de preuves additionnelles. L'IRMf montre les zones du cerveau où le flux sanguin apporte de l'oxygène aux neurones. Le processus de couplage neurovasculaire l'associe à l'activité neuronale sous-jacente : le signal que nous mesurons est lié à une activité neuronale accrue qui, par hypothèse conventionnelle, est liée à la cognition. La science progresse dans la compréhension de cette relation, mais nous n'en sommes qu'au tout début de la compréhension de la façon dont le cerveau crée le langage. Pour ce qui suit, il est important de se rappeler que les différents modes d'activation du cerveau ne se traduisent pas automatiquement par de "meilleures" ou de "moins bonnes" performances linguistiques observables. Ils montrent cependant clairement qu'il existe des différences cognitives observables et quantifiables entre le bilinguisme précoce et le bilinguisme tardif, ainsi qu'entre le monolinguisme et le bilinguisme précoce. Selon les études qui ont utilisé l'IRMf, l'aire fronto-corticale d'une langue maternelle et celle d'une seconde langue apprise à l'âge adulte forment deux espaces distincts. En revanche, la zone fronto-corticale d'une langue maternelle et celle d'une seconde langue apprise tôt coïncident (Kim et al. 1997, Dehaene et al. 1997, Wattendorf et al. 2001). Toujours selon les résultats d'observations à l'IRM, le monolinguisme précoce a des effets à long terme sur le cerveau (Pierce et al., 2015) : le cerveau des enfants qui ont parlé chinois avant le français réagit différemment du cerveau des monolingues français face à des mots inventés de type... français. Les monolingues francophones activent des régions cérébrales typiques de la mémoire phonologique des mots, tandis que les bilingues chinois activent également des régions impliquées dans le contrôle cognitif. Il est remarquable de constater que cela reste vrai que les enfants pratiquent encore le chinois ou non, ce qui indique une spécificité du monolinguisme précoce maintenu dans le temps.

Les productions linguistiques en elles-mêmes suggèrent également que des processus différents sont à l'œuvre pour l'acquisition précoce d'une seule langue et pour l'acquisition précoce de plusieurs langues. Je vais brièvement illustrer ceci avec un cas syntaxique. Devlin et al. (2012) ont étudié les productions d'un enfant âgé de deux à quatre ans, trilingue en anglais, gaélique écossais et italien. L'anglais semble être sa langue dominante. Les auteurs remarquent que l'enfant, dans sa langue dominante, l'anglais, produit un clitique qui est coréférentiel avec un objet disloqué à droite, comme dans *He broke it, the duck*. De telles structures ne sont pas documentées chez les enfants monolingues de langue anglaise. Cette structure n'est pas grammaticale pour les locuteurs

adultes de l'anglais, ni du gaélique écossais. La grammaire italienne adulte comporte de tels clitics dans les cas de dislocation droite, mais l'enfant ne produit aucune structure de ce type dans son italien, probablement en raison de la complexité de la morphologie des clitics italiens qui sont déployés dans les paradigmes de la personne, du nombre et du genre. En revanche, le pronom *it* en anglais n'est pas soumis à la surcharge morphologique du système italien. Devlin et al. (2012) suggèrent donc que cet enfant trilingue s'entraîne activement à produire la structure syntaxique de l'italien avec du matériel provenant d'une autre langue qu'il trouve plus aisément adaptée à l'exercice. L'âge critique d'exposition à la langue et la cohérence de l'input linguistique jouent un rôle essentiel dans l'acquisition monolingue et bilingue, mais cet exemple montre en plus que l'acquisition multilingue se déroule différemment de l'acquisition monolingue, parce qu'elle peut emprunter des voies cognitives qui ne sont pas disponibles pour l'acquisition monolingue. Chez les adultes bilingues précoces, les deux langues s'engagent directement dans un système linguistique unique (voir Grosjean 1989, et Kroll et al. 2015 pour une revue de l'état de l'art). Si les multilingues jonglent entre différents systèmes linguistiques, l'équivalent pour l'acquisition d'une langue monolingue est d'apprendre à jongler avec une seule balle.

Le multilinguisme résulte d'un apport linguistique suffisamment diversifié et cohérent lors de l'interaction avec les enfants. Pour autant que cet apport soit précoce et persistant, le multilinguisme n'est pas quelque chose que les enfants font, mais plutôt quelque chose qui leur arrive, d'une manière similaire à la croissance normale du corps, à condition qu'une nourriture suffisante et des conditions de vie saines leur soient fournies. Le monolinguisme est une réduction de cette faculté de langage, qui apparaît lorsqu'elle est alimentée par un système linguistique unique. Le processus qui réalise le monolinguisme est soustractif : il consiste en la privation de diversité de l'apport linguistique pendant la petite enfance. Après l'âge critique de la puberté, et avec des variations individuelles, les effets du monolinguisme sont partiellement irréversibles et se traduisent par une atrophie fonctionnelle permanente. Il est incontestable que le bilinguisme tardif exige davantage de ressources cognitives que le bilinguisme précoce et qu'il donne de moins bons résultats en termes de maîtrise maximale des langues non maternelles.

Il existe une question de recherche distincte indépendante de cette conclusion, qui concerne la nature de l'impact du monolinguisme sur les fonctions exécutives extra-linguistiques. Ces fonctions potentiellement impactées sont le contrôle volontaire de l'attention, le contrôle de l'inhibition de système langagier, le développement cognitif non verbal, la flexibilité de la mémoire, la capacité d'exécuter de multiples tâches en même temps ou la résolution des conflits de systèmes langagiers. Un courant de recherche récent a étudié d'un point de vue cognitif ce que les cerveaux bilingues font que les cerveaux monolingues ne font pas, comme passer d'une langue à l'autre ou inhiber une langue tout en en parlant une autre. Elles examinent sous différents angles

l'hypothèse selon laquelle ces opérations cognitives qui accompagnent le bilinguisme sont associées à des avantages cognitifs supplémentaires pour les fonctions exécutives cognitives, par rapport au monolinguisme (voir Abutalebi et Green 2008, Bialystok et al. 2012, Brito et al. 2015, et leurs références bibliographiques). Ces études sont contredites par un courant de recherche en psychologie cognitive, qui affirme que ces effets ne sont pas reproductibles à grande échelle ou ne sont pas clairement démontrés (voir Paap et Greenberg 2013, Barac et al. 2014, Dick et al. 2019, et les références correspondantes). Le présent document n'est certainement pas le lieu pour s'engager dans ce débat. Tout-à-fait indépendamment des avantages cognitifs extralinguistiques potentiels associés au bilinguisme, le monolinguisme est une restriction des capacités humaines naturelles *multilingues*.

La faculté de langage est réalisée par un organe. Le monolinguisme procède par un bornage de son potentiel de développement et équivaut, sur le plan cognitif, à l'atrophie fonctionnelle de cet organe physique qui produit la faculté de langage. En tant que telle, cette pratique peut être qualifiée de pratique de modification corporelle et peut être comparée aux pratiques de modification d'autres organes. Dans la section suivante, je montrerai où précisément le monolinguisme s'inscrit dans la typologie de pratiques de modification corporelle mieux étudiées.

2.3. *Le monolinguisme dans la typologie des modifications corporelles*

La définition de la modification corporelle qui est donnée par Soukup et Dvoráková (2016:519) est très ouverte. Elle inclut par exemple les pratiques de body building, qui permettent de réaliser une force physique qui pourrait éventuellement être utile pour certaines activités humaines. En revanche, les modifications corporelles telles que les tatouages ou les scarifications n'apportent aucun avantage physique et leur motivation est sans doute exclusivement sociale. C'est aussi très clairement le cas du monolinguisme.

Une atrophie fonctionnelle peut être réalisée par l'ablation directe ou la fusion de parties du corps, comme dans le cas de l'excision sexuelle ou de l'infibulation. Aujourd'hui, la perte de langues par ablation physique de parties du cerveau est techniquement possible, mais il s'agit uniquement d'un sous-produit de nos limites techniques en matière de chirurgie des tumeurs cérébrales. L'ablation physique de parties du cerveau pourrait donc créer un monolinguisme, mais ce n'est clairement pas la façon dont les sociétés humaines procèdent.

Une autre catégorie de modifications corporelles ressemble au monolinguisme en ce qu'elle est dérivée d'une pratique sociale. Les *marques de prière* sont des callosités sur les proéminences osseuses des pieds, des genoux ou du front qui résultent de la pression et de la friction répétées et prolongées exercées lors de la prière sur un sol dur (Fosse et al. 2020). Socialement, elles

fonctionnent comme le signal visible d'un comportement de prières fréquentes. Cependant, ces marques peuvent apparaître chez les adultes, même chez des pratiquants relativement nouveaux. Elles ne nécessitent pas une pratique précoce chez l'enfant, avec un âge critique pour une réalisation complète, comme c'est le cas pour le monolinguisme.

Au milieu de la typologie des modifications corporelles, nous cherchons précisément les processus qui tirent parti de la plasticité du corps humain à un âge précoce, et obtiennent ainsi une atrophie fonctionnelle : les pratiques de confinement et de rigidification précoces. Ces modifications corporelles, parce qu'elles sont réalisées par des pratiques adultes sur des enfants, fonctionnent comme le signe d'une culture sociétale profondément cohérente. La modification de la forme du crâne altère les trajectoires de croissance par le confinement et/ou l'immobilisation à long terme d'une partie du corps. Cette pratique est documentée, parmi de nombreux autres exemples, dans la société pré-inca Tiwanaku en Amérique du Sud (Blom 2005) ou dans la majeure partie de la France occidentale jusqu'au début du vingtième siècle (Broca 1871, Delisle 1902). Les proches des enfants pratiquent les interventions sur eux bien avant l'âge de leur consentement possible. Cette intervention précoce des adultes permet d'*incarner* littéralement le projet social que les adultes ont pour ces enfants dans la société. Les pratiques de contention du corps entraînent parfois un sous-développement et une atrophie fonctionnelle ostensibles, comme dans le cas du bandage des pieds en Chine, des anneaux au cou des femmes Padaung du peuple Kayan de Birmanie, ou du laçage des tailles des filles dans l'Europe du XIXe siècle. La constante de ces confinements corporels est d'obtenir l'atrophie ostensible d'un organe physique qui, autrement, se développerait sans douleur chez les enfants non confinés. Le monolinguisme appartient à cette dernière catégorie, en ce qu'il est réalisé sur le corps humain par le biais d'une restriction d'apport - il est réalisé par une privation précoce et persistante d'apport linguistique. L'hypothèse est donc que la permanence ou la semi-permanence du confinement linguistique des enfants avant la puberté modifie la trajectoire de croissance de l'organe physique du cerveau humain responsable de la faculté de langage et réalise le monolinguisme.

Le monolinguisme présente plusieurs caractéristiques qui sont exceptionnelles parmi les autres pratiques de modification corporelle : (i) il n'est pas perceptible par la modalité visuelle, et (ii) il présente un degré très élevé d'héritabilité sociale. Je vais maintenant discuter chacune de ces deux caractéristiques. La première caractéristique exceptionnelle (i), son invisibilité à l'œil sans les techniques d'IRM, ne semble pas changer la nature des modifications corporelles. Le monolinguisme est préhensible pour les sens non visuels⁶ parce que les humains interagissent rarement sans langage. Les productions de l'organe linguistique d'une personne sont consubstantielles à la

⁶ Le monolinguisme peut également être perçu par les sens visuels en cas de pratique monolingue d'une langue signée, mais la plupart des sourds signeurs sont au moins bilingues car ils doivent lire une autre langue.

plupart des actes de communication dans la société. Toute interaction révèle clairement la flexibilité linguistique d'une personne ou son manque de flexibilité. Les productions linguistiques des locuteurs monolingues sont visibles dans tout contexte multilingue, où leur manque de compétence linguistique dans une seconde langue tardive a des répercussions sur la prosodie, l'accentuation et la grammaire au sens large. Ils ne maîtrisent pas non plus la pragmatique propre aux échanges multilingues, y compris le changement de code ou la création de niveaux de discours par des emprunts soigneusement sélectionnés. La deuxième caractéristique exceptionnelle est un degré élevé d'héritabilité sociale, qui a un impact important sur l'utilisation sociale du monolinguisme en tant que pratique de modification corporelle. Une fois qu'une société ou une microsociété a atteint le monolinguisme dans la même langue pour tous les adultes en contact avec des enfants, la pleine héritabilité du monolinguisme est dès lors assurée sans aucune autre intervention consciente. Le monolinguisme peut se perpétuer pendant des générations, tant que cette société ne rencontre pas de preuves constantes de l'existence d'autres systèmes linguistiques, ou qu'elle empêche les enfants de recevoir cet apport linguistique persistant. Cette forme d'héritabilité est entièrement construite culturellement ; les langues parlées par les parents génétiques ne sont évidemment pas pertinentes. Si un système linguistique unique est mis en œuvre par les membres de la société qui s'occupent des enfants, ces derniers grandiront de manière monolingue. Ils percevront les langues supplémentaires comme résultant d'efforts de formation intenses à l'âge adulte. Ils considèrent l'état monolingue comme non-marqué, puisque cela est le cas dans leur expérience personnelle, façonnée par leur environnement.

J'en conclus que le monolinguisme en tant que pratique sociale relève de la définition des pratiques de modification corporelle, plus précisément de la gamme des modifications corporelles qui opèrent par le biais d'un confinement à long terme d'un organe physique dont la plasticité le permet avant la puberté, et qui obtiennent une transformation physique permanente des individus après la puberté. Cette hypothèse prédit que la pratique du monolinguisme mobilise les mêmes mécanismes sociaux que d'autres pratiques de modification corporelle. Certains usages pourront en dévier, notamment en tirant parti de son degré d'héritabilité exceptionnellement élevé parmi les pratiques de modifications corporelles. J'explorerai cette prédiction en détail dans la section suivante.

3. Le monolinguisme, le cas de l'État français

Dans l'Europe contemporaine, certains États ont une seule langue officielle et lient le monolinguisme à l'identité nationale, comme c'est le cas en Grèce ou en France. Leurs identités nationales sont intimement liées à une représentation de leur monolinguisme. Je me concentrerai ici sur le cas de la France. Le monolinguisme de l'État français est remarquable en ce qu'il offre un exemple

plutôt rare de pratique de modification corporelle organisée au niveau de l'État. Les sociétés traditionnelles utilisaient les modifications corporelles comme signes de possession ou d'inclusion. Les Thraces, les Perses, les Grecs et les Romains, ou les premiers États-Nations européens, ont développé des tatouages ou autres marquages corporels pour visibiliser à grande échelle le statut d'esclave sur les corps individuels, ou pour punir les criminels (DeMello 2011). Dans ce qui suit, je propose que l'organisation du confinement monolingue incarne très littéralement la stratégie nationale d'un État-Nation moderne à l'égard de ses propres citoyennes et citoyens.

3.1. *Genèse du corps républicain monolingue français*

La République française est fondée sur l'idée philosophique de l'universalisme, une notion construite comme transcendant les particularismes individuels. Les pratiques de modification corporelle étant des signes ostensibles d'ethnicité, on pourrait les considérer à première vue comme une contre-caractéristique de l'identité républicaine française. Cependant, comme le dit Geisser (2005), "On trouverait des traces « objectives » et vivantes de cette *Ethnicité républicaine* à la fois dans la pensée révolutionnaire jacobine – ce qui n'est pas le moindre des paradoxes – mais aussi dans les différents courants nationalistes républicains, comme par exemple le gaullisme". Geisser l'illustre principalement par la genèse de la laïcité républicaine, et propose que la République française, malgré ses appareils officiels, est philosophiquement fondée sur une dimension ethnique plus ou moins explicite, et que cette dimension ethnique peut être historiquement retracée sur un large spectre politique depuis la fin du dix-huitième siècle. Je propose de considérer que le monolinguisme français est apparu comme une pratique de modification du corps à ce moment clé de l'histoire française. Il est devenu une caractéristique *sine-qua-non* du corps républicain, un signe ostensible de cette ethnicité républicaine alors naissante.

La France a une histoire singulière de politisation de la pratique monolingue de la langue française, et une compréhension monolingue de l'universalisme. L'idée que seule la langue française a une valeur universelle remonte à l'empire colonial français et perdure jusqu'à aujourd'hui⁷. L'*Académie française* a été fondée en 1625 par Richelieu. En 2020, ses membres font encore remonter l'essor du monolinguisme français (contre le latin) aux fastes qu'ils perçoivent de la monarchie passée.⁸ Le renversement de la monarchie par la Révolution française

⁷ Nolan (2011:92) souligne l'importance pour la politique linguistique du matériel produit pendant les campagnes présidentielles. Il traduit un extrait du programme de Sarkozy en 2007 : " Nous avons le devoir de promouvoir la langue française, pour nos enfants, pour l'avenir de la civilisation mondiale et pour la défense d'une certaine idée de l'humanité ". Les valeurs de la Révolution française sont assimilées à la langue française, et seulement à

⁸ Le site de l'académie française (consulté le [12/08/2020], ma traduction) affirme que "L'éclat et la puissance de la monarchie française, le raffinement de la culture, les

du XVIIIe siècle a encore renforcé l'installation du français comme seule langue politiquement viable (cette fois, contre toutes les autres langues parlées sur le territoire). En 1789, la classe bourgeoise accède au pouvoir grâce à une alliance avec les classes populaires, qui la libère à la fois de la noblesse et du clergé. Mais dès 1791, la bourgeoisie se retourne contre ses anciens alliés, la classe ouvrière, qu'elle considère comme dangereuse tant à Paris qu'en province. Les syndicats sont alors interdits (loi Le Chapelier), de même que les libertés régionales établies de longue date, y compris la diversité linguistique. Ce tournant soudain de la Révolution française a établi, pour les années à venir, l'idée que l'existence de la république française dépendait directement de l'éradication de toute langue en concurrence avec le français (Giacomo 1975). L'argument central de l'époque était que seul un cadre monolingue imposant le monopole de la langue française pouvait s'opposer aux forces conservatrices et garantir l'égalité des citoyens dans l'État français. Construire la France en tant que Nation revenait donc à assurer le monopole linguistique de la langue française. Les atteintes à ce monopole linguistique étaient interprétées comme antirépublicaines et devaient être éradiquées au nom de la Nation. Dans ce paradigme philosophique, l'égalité et la diversité sont clairement conçues comme des notions opposées, dans lesquelles la première doit être promue au détriment de la seconde. Pour les politiques linguistiques, cela signifie que la défense du droit d'utiliser les langues traditionnelles ou immigrées est interprétée comme contraire aux droits humains. Seul le monolingue largement partagé est considéré comme une garantie de démocratie et d'égalité des droits entre les citoyens (Määttä 2005:173). Les promoteurs ou praticien.ne.s de langues non françaises en France sont de nos jours toujours confronté.e.s à cette culture traditionnelle du monolingue promue par un État-Nation puissant qui les appréhende comme une menace existentielle.

Le tournant bourgeois de la Révolution de 1791 a organisé au niveau de l'État la reproduction de son idéal monolingue, contre la tradition multilingue des aristocrates européens, ainsi que des citoyens des zones rurales qui parlaient principalement à l'époque des langues non françaises.⁹ Le système éducatif français a été ouvertement construit comme un outil au service de la mission monolingue, laissant de multiples traces dans les archives juridiques, ainsi que dans les mémoires (Prémel 1995, Moal 2016, et références). La troisième République de 1871 a promulgué en 1881 une interdiction totale des langues autres que le français dans les écoles, même pendant les récréations. Comme

dépassé, au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, les limites de la nation. C'est la langue de l'aristocratie et des gens cultivés dans toute l'Europe du Nord, en Allemagne, en Pologne, en Russie ? C'est aussi la langue de la diplomatie. Tous les grands traités sont rédigés en français, alors qu'ils l'étaient auparavant en latin. L'empire de la langue française dépasse largement (et c'est une constante) l'empire politique et économique de la France".

⁹ Le député Barrères déclarait en 1794 : "le fédéralisme et les superstitions parlent bas-breton, l'émigration et la haine de la République parlent allemand, la contre-révolution parle italien, et le fanatisme parle basque".

dans la plupart des États coloniaux européens, le système scolaire a promu un ensemble inventif de stratégies qui associent fortement une honte publique à l'utilisation publique de toute langue non française (Prémel 1995:80, Broudig 2013). Ces rituels de honte publique n'étaient pas spécifiquement associés à une maîtrise incomplète du français. Les enfants des écoles, de la Bretagne à la Corse, n'étaient pas systématiquement punis pour leurs fautes de grammaire en français, mais plutôt pour la pratique publique d'une langue non française.

Aujourd'hui, l'enseignement des langues dans les écoles françaises est confronté à deux exigences contradictoires : enseigner des langues secondes aux enfants tout en assurant leur monolinguisme français. Cette double contrainte organise le dysfonctionnement de l'enseignement des langues secondes, reflétant et alimentant le stéréotype selon lequel les citoyens français ont de faibles compétences linguistiques. Le double standard net entre les recommandations de l'État pour l'enseignement du français comme langue étrangère et l'enseignement des langues non françaises en France en est une preuve. Les pédagogies linguistiques créées pour le français depuis le XVIIIe siècle sont fondées sur des méthodes immersives (Extermann 2018). L'*Alliance française* affirme que "les cours de français en immersion sont l'un des meilleurs moyens d'apprendre et d'améliorer ses compétences en français en peu de temps"¹⁰. Cependant, en France, les langues non françaises sont enseignées en français dans les écoles publiques. En ce qui concerne l'enseignement des langues non françaises, les méthodes immersives sont stigmatisées. Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, J-M. Blanquer, a déclaré au Sénat (21/05/2019) que les pédagogies immersives linguistiques dans les langues non françaises étaient à rejeter car elles conduiraient à un "unilinguisme". Ceci est contredit par les faits : dans le contexte moderne d'hégémonie française, la scolarisation immersive dans une autre langue ne peut qu'atteindre efficacement le plurilinguisme. Le ministre a également mis en garde contre les préjugés cognitifs que cet "unilinguisme" supposé pourrait causer, sans tenir compte du monolinguisme bien réel qu'il défendait, ce qui constitue un double standard évident (et une énigme logique: les Français devraient être monolingues pour se protéger des dangers de l'"unilinguisme"). Dans le prolongement de ses propos, le Conseil constitutionnel a déclaré ultérieurement les méthodes immersives contraires à la Constitution (Décision 2021-818 DC, mai 2021).¹¹

¹¹ Décision 2021-818 DC, *Loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion*. 19, 20 : " l'enseignement immersif d'une langue régionale est une méthode qui ne se borne pas à enseigner cette langue mais consiste à l'utiliser comme langue principale d'enseignement et comme langue de communication au sein de l'établissement. Par conséquent, en prévoyant que l'enseignement d'une langue régionale peut prendre la forme d'un enseignement immersif, l'article 4 de la loi déferée méconnaît l'article 2 de la Constitution. Il est donc contraire à la Constitution. "

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2021/2021818DC.htm>

En France, les points de vue linguistiques des forces politiques progressistes et ceux des forces politiques conservatrices convergent pour soutenir le monopole linguistique du français. Cet alignement particulier de forces politiques par ailleurs opposées est crucial pour comprendre le présent et l'avenir de toute langue non française dans l'État français. Les forces progressistes, autrefois révolutionnaires, continuent d'assimiler le monolinguisme à l'égalité entre les citoyen.ne.s. De l'autre côté du spectre politique, les forces conservatrices, qui ailleurs peuvent soutenir les droits linguistiques individuels au nom du libéralisme, interprètent le monolinguisme français comme une valeur conservatrice fondamentale et une stratégie de résistance à la mondialisation. Oakes (2017) compare les théories politiques dans leurs relations avec les politiques linguistiques. Il identifie une particularité culturelle dans la construction du républicanisme et du libéralisme français, contrairement au libéralisme et au républicanisme théorisés ailleurs. Suivant Laborde (2008:25), il note que le républicanisme français "est mieux conçu comme une "philosophie publique" ou une idéologie nationale, principalement articulée et diffusée par les intellectuels publics, les politiciens et les médias". Oakes considère que cette idéologie a empêché le républicanisme français de s'adapter aux "nouvelles circonstances de la vie moderne, y compris les réalités de la diversité ethnique". Oakes (2017) souligne également qu'en France, la " critique libérale égalitaire du multiculturalisme ", ou, avec Petrovic (2015:38), le " libéralisme linguistique-négatif ", est construite sur une contradiction de logique. D'une part, l'idéal libéral vise à accroître les opportunités des individu.e.s, mais en concevant toutes les langues non françaises comme une barrière à l'égalité des chances, il prône en réalité une restriction des options linguistiques disponibles pour les individus, ce qui est contraire aux idéaux libéraux. Mon hypothèse selon laquelle le monolinguisme français est une pratique de modification corporelle résout cette contradiction logique en fournissant la pièce manquante du puzzle : cette société favorise et récompense les signes ostensibles de monolinguisme, au moins pour un sous-ensemble de ses citoyen.ne.s. Ce faisant, elle crée une réalité dans laquelle la restriction des options linguistiques d'une personne donnée lui ouvre un ensemble d'opportunités sociales.

Le monolinguisme français constitue une plate-forme thématique d'alliance nationale en France et assure ainsi sa promotion à long terme, même au sein de l'Union européenne. Même si des mouvements fédéralistes, comme l'insurrection de la Commune ou divers mouvements pan-régionalistes au XXe siècle, ont parfois fait marche arrière, la promotion du monopole du français est toujours au cœur de la politique linguistique de l'État et du débat public (voir Alcibar 2016, et les références qui y figurent). En juin 1992, le Conseil européen a adopté la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. La France réagit le même mois et ajoute un alinéa à l'article 2 de sa Constitution instituant le français comme " langue de la République ", devenant ainsi officiellement un État monolingue. La France a signé la Charte en mai 1999, mais le Conseil constitutionnel français l'a sans surprise jugée inconstitutionnelle (Décision 99-

412 DC du 15 juin 1999, Rec. 10, voir Määttä 2005). En 2008, une révision constitutionnelle a déclaré que " les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France " (art. 75-1), mais la ratification de la Charte a de nouveau été rejetée par le Sénat français en 2015. Elle n'a toujours pas été ratifiée à ce jour.¹² Comme le note Oakes (2017), depuis que l'enseignement des langues non françaises a été "autorisé pour la première fois dans le secteur public en vertu de la loi Deixonne de 1951 (Ager 1999 : 31 ; Blackwood 2008 : 47-49), il a été maintes fois soutenu que cet enseignement devait nécessairement rester facultatif par principe (Judge 2007 : 125-145), le français étant la langue de la République et donc du système éducatif public (loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, art. 1)". Dans la réforme Blanquer 2019 du baccalauréat, un cours de "langue régionale" valide 1% de la note finale. Une spécialisation en anglais est compatible avec un cours de latin ou de grec, mais pas avec un cours de "langue régionale". Une spécialité "langue et culture régionale" a été créée, mais peu d'élèves la choisissent car ils devraient alors abandonner les mathématiques (Garrigues, sept. 2019).

La genèse particulière du monolinguisme français et sa persistance à l'ère de la mondialisation sont compatibles avec la présente hypothèse selon laquelle il s'agit de pratiques de modification du corps. Si tel est bien le cas, l'organisation du monolinguisme entre dans la typologie des "techniques du corps", telles qu'elles sont étudiées en anthropologie depuis le texte fondateur de Mauss (1934). Cette hypothèse pourrait redéfinir l'ensemble de notre vision des cultures occidentales modernes de modification du corps, car celles-ci sont largement rapportées comme des expressions de souveraineté individuelle sur son propre corps, comme dans le cas emblématique du tatouage. Contrairement à l'idée selon laquelle le corps moderne émerge depuis l'époque médiévale comme une expression de l'individualisme contre le collectif (Le Breton 1992), cette modification corporelle est une affirmation collective, conçue à l'échelle d'un État et associée à une idée de sublimation culturelle et de progrès. Le monolinguisme fournit un potentiel contre-exemple à l'expression néolibérale de la souveraineté de chacun.e sur son propre corps, en ce que cette pratique de modification corporelle doit être effectuée avant l'âge du consentement et est organisée à l'échelle de l'État.¹³

¹² Une nette majorité de 25 pays ont signé et ratifié la Charte européenne des langues

¹³ Même le tatouage pourrait être analysé comme étant plus que l'expression de la souveraineté des individus sur eux-mêmes. Une analyse structuraliste montre que les corps tatoués ne sont encore significatifs que par rapport aux corps non modifiés (voir Johncock 2012). Dans les sociétés traditionnelles comme dans les sociétés néolibérales, les marques corporelles dénotent également un statut social relatif qui n'a de sens qu'à l'échelle de la société (voir Gell 1993 : 305-306 pour les tatouages traditionnels polynésiens).

3.2. *Ingénierie culturelle d'une pratique de modification corporelle*

J'aborde maintenant la question de la fonction sociale du monolinguisme. Je montre qu'elle est comparable à celle d'autres pratiques de modification corporelle. Les pratiques collectives de modification du corps sont des manifestations évidentes de l'appartenance à un groupe, et il n'est pas surprenant que les États-Nations en tirent parti. Le monolinguisme organise la traçabilité sociale des individus d'une manière similaire à un tatouage tribal. Bien sûr, toute langue assigne un individu à un groupe qui la parle, mais le monolinguisme radicalise considérablement cet effet d'assignation à un groupe. Rares sont les bilingues tardifs qui peuvent interagir dans leur seconde langue sans révéler leur groupe d'origine. La traçabilité linguistique des origines est assurée pour tous les locuteurs, qu'ils soient monolingues ou multilingues. Cependant, les multilingues précoces peuvent s'exprimer de manière native dans leurs différentes langues maternelles, et ils peuvent choisir de révéler ou de dissimuler alternativement leurs différents groupes d'origine. Les multilingues ont également de meilleures chances d'atteindre un haut niveau de compétence dans les langues non maternelles apprises plus tard dans la vie, car ils ont continué à pratiquer un plus large éventail de variétés linguistiques. Le monolinguisme, en revanche, marque le corps de manière à révéler en permanence l'origine du locuteur. La mobilité physique des citoyens est limitée : les monolingues peuvent moins facilement émigrer, ce qui fait d'eux une main-d'œuvre captive. Sur internet, les citoyen.ne.s monolingues ont accès à moins d'informations, moins de formations et de points de vue, y compris des analyses et des influences scientifiques, médicales, économiques et politiques.

Les modifications corporelles volontaires renforcent la cohésion du groupe au sein de la société. Son caractère permanent est une preuve ostensible de l'engagement dans un groupe social. Le corps modifié équivaut à une déclaration de foi selon laquelle le handicap créé sera compensé et récompensé par un avantage sociologique. Inversement, un individu qui tente de résister à une modification corporelle assignée révèle un manque d'engagement envers son groupe social. Ceci prédit que les francophones qui montrent délibérément des signes de bilinguisme seront confrontés à des accusations de trahison symbolique de la communauté, et de trahison du concept républicain lui-même.

Les cultures qui produisent des corps modifiés par confinement les valorisent comme une forme élevée de développement culturel. La modification permanente du corps d'un jeune humain nécessite un groupe social pour lequel cette modification corporelle a un sens à long terme. Le groupe humain pratiquant associe les signes ostensibles de modification corporelle à la possibilité d'une promotion ou d'une protection sociale. La spécialisation dans une variété linguistique est toujours un marqueur social clair, mais ici, nous observons l'exposition ostensible d'une restriction à cette variété. Ce point est important. Ce

n'est pas le français standard *en soi* qui fonctionne comme un marqueur social, mais les signes ostensibles de sa performance monolingue. En France, l'école s'efforce de donner aux citoyen.ne.s une compétence égale en français standard. Cette compétence est évaluée en mesurant si les enfants sont capables d'utiliser le français standard sans aucun signe d'influence d'autres systèmes linguistiques.

Les corps non modifiés sont associés à un manque de développement culturel, voire à un manque de soins précoces, quand ce n'est pas un signe d'animalité (DeMello 2011). Ils risquent l'exclusion ou un classement social inférieur. Cette prédiction semble validée par Prémel (1995:79), qui constate que dans les rapports des inspecteurs d'académie sur la situation linguistique en Bretagne entre 1850 et 1930, les appellations les plus utilisées associent le breton aux mots *archaïque, barbare, grossier, chaotique, insupportable, relique*, etc. Aujourd'hui, pour la plupart des classes sociales de l'État français, les signes de contact comme le code-switching ou même les emprunts lexicaux au français sont associés à l'impureté (le terme *français impur* signifie 'français avec des signes d'autres systèmes linguistiques'), ou à des formes dégradées de discours qui sont impropres à la communication civilisée. Mon hypothèse prédit que dans les sociétés monolingues, le multilinguisme est considéré comme un signe de développement cognitif incomplet. Cette hypothèse prédit qu'en France, dans les classes sociales monolingues, une personne parlant exclusivement le français devrait jouir d'un statut symbolique intellectuel supérieur à celui d'une personne parlant nativement le français et une autre langue. Cela devrait être vrai pour les langues minorisées et les langues de l'immigration, mais l'argument est faible car leur association à un statut social inférieur pourrait également dériver cet effet. Un argument plus fort est que cela devrait également être vrai, même si c'est dans une moindre mesure, pour les langues dont le statut économique est plus élevé, comme l'anglais ou le chinois. À l'intérieur du système culturel monolingue français, je prédis qu'il y aura une fierté culturelle et un prestige intellectuel attachés à l'ignorance des langues autres que le français. Les éléments de preuve en sont des phénomènes comme: la fierté de prononcer incorrectement les noms de capitales d'autres pays, la simulation d'incompréhension de langues traditionnelles, ou l'exagération de politicien.ne.s de leur (supposé) monolingue, dans le but d'accroître leur popularité. Cet éventail de prédictions est cohérent avec l'idée qu'atteindre le monolingue en tant que modification corporelle est un travail difficile que la société demande aux individus, et que ce travail devrait être récompensé et honoré.

L'interaction intersectionnelle entre les modifications corporelles monolingues et les classes sociales est significative dans les classes sociales qui ont besoin de s'appuyer sur l'école pour leur promotion sociale. Les enfants dont la famille n'échange pas exclusivement en français standard sont de *facto* multilingues. Ils apprennent à l'école, et plus tard dans la vie professionnelle, à cacher tout signe de multilinguisme, tout signe de connaissance linguistique externe au domaine français. Plus ils sont multilingues, plus ils devront le camoufler pour montrer leur bonne volonté et leur capacité à s'intégrer dans la

société. Les enfants dont les familles sont déjà monolingues en français standard bénéficient passivement de cet avantage à l'école. Il est plus facile pour les enfants monolingues des classes moyennes à supérieures d'obtenir de bons résultats à l'école car le projet linguistique de l'école est de créer le plus grand nombre d'interlocuteurs possibles pour leur monolinguisme, afin que leur modification corporelle ne soit pas ressentie comme un handicap social.¹⁴

L'interaction intersectionnelle entre les modifications corporelles monolingues et les classes sociales est également significative pour les classes sociales qui s'en exonèrent. Dans le cas des modifications corporelles qui créent une atrophie fonctionnelle, les élites et les groupes de pouvoir s'en exonèrent généralement. Par exemple, dans les sociétés patriarcales, les hommes sont exemptés de l'atrophie fonctionnelle liée aux modifications corporelles. Le bandage des pieds, l'allongement du cou par des colliers ou les fractures des côtes par des lacets serrés ne sont pas valorisés sur les corps des garçons, mais sur les corps féminins façonnés pour les servir. Dans les sociétés monolingues, les individus disposant d'un véritable pouvoir politique et économique peuvent s'affranchir de l'obligation de monolinguisme. Le commerce international, le pragmatisme politique ou scientifique peuvent prévaloir (vous lisez actuellement un article de recherche initialement publié en anglais). Par conséquent, dans le système de classes, le monolinguisme est également valorisé comme un signe d'acceptation d'un statut social inférieur, d'adhésion à une classe sociale qui lui est assignée.

Nous avons vu que le haut degré d'héritabilité du monolinguisme dans une société conduit à l'avènement d'une absence d'intervention volontaire. Dans les milieux déjà monolingues, le monolinguisme des enfants peut sembler "naturel". La représentation des corps modifiés comme "naturels" est en fait une caractéristique régulière des pratiques de modification corporelle. Les cultures humaines organisent ce que les individus considèrent comme incontestablement naturel. En même temps, l'appareil culturel efface le travail de longue haleine des individus pour atteindre cette norme culturelle définie comme naturelle. La transformation physique obtenue par une pratique de modification corporelle est construite comme le reflet de la nature, même si elle est également récompensée comme le résultat du travail acharné de l'individu pour se conformer aux canons de beauté et d'attractivité de la société. Cet angle mort culturel est une contradiction logique typique des pratiques de modification corporelle induites par la culture ("Nous devons faire quelque chose parce que c'est naturel, mais cette chose n'est pas naturelle dans le sens où cela existerait sans que nous fassions quelque chose"). Pour prendre un exemple trivial, les cultures occidentales construisent la féminité comme étant naturellement dépourvue de poils sur les jambes. Dans le même temps, elles multiplient les injonctions à

¹⁴ Je renvoie ici le lecteur à la littérature croissante en linguistique éducative sur l'"habitus monolingue" (Gogolin 1994) ou la "mentalité monolingue" (Clyne 2008, Hajek et Slaughter 2015). Pour l'étude des langues autochtones en Australie et en Allemagne dans cette perspective, voir Ellis, Gogolin et Clyne (2010).

l'égard des femmes pour qu'elles parviennent à ce résultat, et mettent en place toute une industrie à cet effet. La logique veut que si l'épilation était naturelle, aucune technique d'épilation ne serait nécessaire, pas plus qu'une valorisation culturelle de l'épilation. Analyser le monolinguisme français comme un sous-type de modification corporelle prédit que l'on devrait pouvoir observer le même type de syllogisme. Les locuteurs doivent considérer le monolinguisme comme incontestablement naturel. Ils devraient dans le même temps développer des techniques afin de mieux atteindre cet état "naturel". Les corps modifiés devraient être symboliquement récompensés par un sentiment de fierté, et la déviance devrait déclencher différentes formes d'anxiété et de honte publique. Selon mon hypothèse, malgré les diverses formes de multilinguisme effectivement pratiquées dans la population, le monolinguisme devrait être considéré comme un résultat de la nature, le multilinguisme étant perçu comme une menace ou une complication exogène de notre état naturel de monolinguisme.

Une caractéristique surprenante des sociétés pratiquant les modifications corporelles est que les conséquences médicales des transformations physiques sur les individus y sont régulièrement négligées. Cet effet correspond à ce que nous observons dans la société française en ce qui concerne les dangers cognitifs du monolinguisme. Des recherches scientifiques récentes ont mis en évidence les avantages cognitifs du bilinguisme, par exemple en retardant l'apparition de la démence d'environ quatre à cinq ans (Bialystok et al. 2004, et études ultérieures). Malgré quinze années de débats scientifiques et publics sur ces résultats en Europe, le monolinguisme en France n'est pas appréhendé comme une caractéristique cognitive ayant des conséquences médicales potentielles.¹⁵

Comme toute pratique de confinement du corps, le monolinguisme ne procure un avantage social qu'à l'intérieur de la culture qui le valorise. Les corps modifiés sont valorisés à l'intérieur de la culture, alors qu'ils sont rejetés avec horreur et répulsion à l'extérieur. La modification des organes génitaux féminins est un bon exemple de comparaison, car elle déclenche généralement un clivage net entre les réactions internes à la culture et les réactions externes à la culture (voir Smith 2008, et sa discussion dans Steinberg 2015). De même, le monolinguisme français n'est souhaitable qu'à l'intérieur de la culture française et déclenche des réactions négatives à l'extérieur. Le monolinguisme français ne réalise pas d'entités souhaitables en dehors de son propre système culturel, mais cela n'empêche pas sa pratique parce que les locuteurs sont culturellement isolés. Seuls les bilingues avec des langues extra-nationales ressentent clairement la différence dans les images qu'ils projettent à l'extérieur du groupe.

¹⁵ Voir Makin (2015) et ses références pour une approche de la discussion et des contre-résultats. Indépendamment de la réalité d'un tel effet cognitif, l'attitude à l'égard de ces études en Bretagne et en France contraste fortement avec l'intérêt qu'elles suscitent ailleurs. Pour un exemple dans le domaine celtique, voir Jones (2018) sur les effets retardateurs du bilinguisme anglais/gallois sur l'apparition de la démence.

La tendance actuelle au bilinguisme anglais/français et son accessibilité relative pour les classes moyennes pourraient conduire à la désirabilité sociale du bilinguisme de manière plus générale à l'avenir. Cependant, dans l'État français, son évolution vers une pratique plus générale du multilinguisme n'est pas acquise. D'autres pratiques traditionnelles de modification corporelle ont disparu dans l'histoire. La généralisation semble être que les modifications corporelles perdent de leur intensité si les individus et les groupes commencent à douter que le signe ou le handicap créé leur apporte un avantage sociologique.

3.3. Cultures monolingues dans des réalités multilingues, le cas de la Bretagne

Dans cette dernière partie, je présenterai les effets du monolinguisme en tant que pratique de modification du corps dans les réalités multilingues. Je l'illustrerai par le cas de la Bretagne.

Le monolinguisme est observable pour toute langue minoritaire dans l'État français, langue d'héritage, langue d'immigration ou même variétés dialectales du français. Ce phénomène est particulièrement spectaculaire en Bretagne en raison de son histoire multilingue. La Bretagne est une région traditionnellement trilingue au sein de l'État français (Hornsby et Nolan 2011). Ses langues traditionnelles sont le breton (celtique, parlé dans l'ouest de la Bretagne), le gallo (roman, parlé dans l'est de la Bretagne) et le français (depuis au moins le moyen français, essentiellement limité aux centres urbains). Depuis les années soixante, les brittophones sont au moins bilingues avec le français. Les pratiques du breton ou du gallo sont aujourd'hui exclusivement le fait de cerveaux multilingues. Depuis le XXe siècle, le monolinguisme dans une langue minorisée n'est plus une option stratégique possible dans l'État français. En dépit d'un passé et d'un présent multilingues, et en cohérence avec l'effet de naturalisation des modifications corporelles, le monolinguisme reste largement le cas non marqué dans les représentations culturelles en Bretagne. Les mouvements nationalistes ou régionalistes bretons du XXe siècle ont œuvré pour installer différentes formes de bilinguisme stable avec le français, mais la seule langue qui a véritablement unifié tous les citoyen.ne.s breton.ne.s est restée le français. Les partis politiques bretons, y compris les mouvements régionalistes ou nationalistes, ont donc pragmatiquement massivement favorisé le français comme facteur d'unification. En raison de ces forces convergentes, un pays traditionnellement trilingue comme la Bretagne n'a jamais véritablement développé une culture de l'autoreprésentation bilingue ou multilingue.

Les politiques linguistiques françaises, mais aussi bretonnes et galloises, fonctionnent largement avec des prémisses monolingues (Nolan 2011:98). Cela a un impact sur la représentation des natifs brittophones, car les locuteurs natifs sont reconnus comme tels principalement lorsqu'ils sont monolingues, malgré les signes de leur bilinguisme précoce (Jouitteau 2019). Cela impacte également les représentations de tous les locuteurs du breton, car le bilinguisme est conçu

comme intrinsèquement instable, un état intermédiaire voué à pencher vers le monolinguisme français. Sans la possibilité de s'appuyer sur une culture du bilinguisme stable, les promoteurs du breton peinent à aborder la réalité des locuteurs brittennois qui vivent dans une situation multilingue de fait.¹⁶

L'absence de perception culturelle du multilinguisme est politiquement performatrice. Les politiques linguistiques pour les langues minoritaires en Bretagne s'adressent aux citoyens comme s'ils étaient monolingues dans chacune des trois langues. Par exemple, la *Direction régionale des langues de Bretagne* ne soutient financièrement les créations culturelles que si elles sont monolingues dans la langue minorisée, alors que tous les locuteurs de ces langues sont au moins bilingues, et très majoritairement avec le français. De ce fait, les éditeurs qui ont besoin du soutien financier de la Région publient des textes monolingues qui sont par définition dépourvus de toute la richesse de l'alternance codique dont témoignent les pratiques réelles des locuteurs de différentes générations. Il en va de même pour les compagnies théâtrales qui créent des pièces monolingues dans les langues traditionnelles, mais les jouent le plus souvent dans leur traduction monolingue française pour des raisons financières. En conséquence, les francophones monolingues de Bretagne ne voient des créations monolingues françaises de compagnies dont l'équipe est entièrement bilingue. L'absence de perception politique et de valorisation d'une réalité multilingue a donc pour effet direct d'appauvrir les différentes représentations culturelles du bilinguisme. Dans les sociétés monolingues, les bilingues minimisent leurs compétences linguistiques et pratiquent plusieurs monolinguismes dans différents milieux (Blackledge 2000).

La pratique du monolinguisme est très littéralement incarnée. Elle est culturellement imposée comme incontestable et naturelle, ce qui organise un aveuglement général sur ses alternatives. En conséquence, dans l'État français, les locuteurs de langues non françaises sont soit effacés des représentations collectives, soit perçus comme des fantômes (Jouitteau 2019). Une faiblesse des représentations culturelles pour un bilinguisme équilibré conduit les locuteurs comme les chercheurs à sous-évaluer la présence et l'influence linguistique des natifs.

¹⁶ Hornsby (2010) a spécifiquement abordé l'idéologie du monolinguisme breton dans une étude sociolinguistique. Ses observations sont compatibles avec la présente proposition, mais elles pourraient être dérivées indépendamment parce que son travail sur le terrain a été mené dans des classes d'immersion bretonne, dont le monolinguisme imposé peut s'expliquer par un choix pédagogique. L'immersion linguistique pédagogique sert de facteur déclenchant pour les apprenants adultes afin de renforcer les ressources cognitives de type acquisitionnel. L'immersion monolingue stricte est censée soutenir la partie du processus d'apprentissage la plus exigeante sur le plan cognitif. Toutefois, le monolinguisme en classe peut en principe constituer une étape vers un bilinguisme équilibré en dehors de la classe.

4. Conclusion

J'ai présenté les principaux arguments de la linguistique cognitive pour considérer la faculté de langage comme un organe physique situé dans le cerveau, dont elle tire sa remarquable plasticité. J'ai montré comment cette plasticité est mise à profit par une pratique sociale de modification du corps. J'ai montré que le monolinguisme est très proche, dans ses techniques et ses résultats, du laçage serré des tailles des filles ou du bandage serré des pieds, en ce sens qu'il modifie le corps et entraîne une atrophie fonctionnelle, un handicap adaptatif compensé par une récompense culturelle. Les capacités cognitives que peuvent atteindre les enfants bénéficiant d'un apport linguistique suffisant deviennent durablement inaccessibles lorsque l'apport linguistique est appauvri. Les effets sont partiellement irréversibles après l'âge de la puberté et fonctionnent socialement comme un marqueur d'assignation à un groupe. J'ai développé les prédictions d'une telle proposition, et montré comment elle fait progresser notre compréhension du monolinguisme, en particulier tel qu'il s'est développé dans l'État français, comme l'illustre le cas de la Bretagne.

Dans le domaine de la linguistique appliquée, Ellis (2006, 2008) dénombre trois représentations majeures du monolinguisme, (i) non marqué, (ii) limitatif et (iii) pathologique. La représentation (i) selon laquelle le monolinguisme est le cas non marqué n'est pas soutenable au vu des résultats obtenus au cours des dernières décennies dans le domaine de la linguistique cognitive, pour laquelle le cas non marqué est l'acquisition sans effort de toute variété en contact, à condition qu'il y ait un apport linguistique précoce, durable et suffisant. La seconde représentation du monolinguisme (ii) le présente comme une limitation du potentiel cognitif, communicatif, social et professionnel. Une modulation de ce point de vue est compatible avec l'hypothèse actuelle selon laquelle le monolinguisme est fondamentalement une pratique de modification corporelle. Je propose d'aborder le monolinguisme comme une pratique traditionnelle de modification corporelle : les individus et les groupes ont des intérêts et des contre-intérêts à perpétuer cette pratique, malgré son coût relatif pour l'individu et le groupe. Mon hypothèse prédit l'existence des deux autres représentations (i) et (iii). La représentation selon laquelle le monolinguisme est le cas naturel non marqué sera promue à l'intérieur de la culture qui pratique le monolinguisme. La troisième représentation (iii), qui utilise les métaphores de la maladie et du handicap pour décrire le monolinguisme comme un état pathologique, est rejetée par les études cognitives. Il est intéressant cependant de noter que cette représentation fautive est également prédite par mon hypothèse qu'il s'agit d'une pratique de modification corporelle. En dehors de leur communauté de pratique, les modifications corporelles ont tendance à être considérées comme pathologiques, en particulier lorsqu'elles déclenchent une atrophie physique. Je pense que nous parviendrons à une meilleure compréhension de ces pratiques si nous incluons dans notre modèle les avantages sociologiques offerts aux corps

modifiés au sein du système culturel qui les produit, et si nous pouvons aborder leur genèse historique.

Ma proposition jette un nouvel éclairage sur la rareté relative du monolinguisme dans les sociétés humaines. Parkvall (2020) est, à ma connaissance, le seul ouvrage proposant une estimation chiffrée du monolinguisme dans le monde basée sur des recherches empiriques. Il estime qu'un tiers des humains modernes sont monolingues (le monolinguisme pourrait même être plus rare si l'on considère que le multilinguisme commence à la maîtrise de différents niveaux de langage, ou à la maîtrise de variétés linguistiques très proches). Parkvall écrit : "à ma grande surprise, presque toutes les corrélations [telles que la diversité linguistique, le degré de mondialisation, l'accès à l'éducation et le développement économique] se sont révélées insignifiantes. La seule exception était la taille et la monnaie internationale de la langue principale d'une population. L'Australie et la Nouvelle-Zélande comptent parmi les nations les plus monolingues, suivies de près par l'Irlande, les États-Unis, la Grande-Bretagne et même le Canada, officiellement bilingue. Les pays francophones et hispanophones sont également moins polyglottes que ceux où la L1 dominante est une langue plus petite, comme le luxembourgeois, le maltais ou le créole mauricien. En effet, les habitants des pays où la L1 principale compte moins de 50 millions de locuteurs obtiennent des résultats plus élevés [en matière de bilinguisme et de multilinguisme] que la moyenne mondiale". Il est intéressant de noter que la seule corrélation significative trouvée par Parkvall confirme l'intuition de Dorian (2006) selon laquelle la prévalence du monolinguisme est liée à l'essor historique des grands groupes humains, qui a culminé avec les États-nations modernes¹⁷. Nous savons que la propagation du monolinguisme dans le monde est liée à leurs méthodes de colonisation (voir Edwards 2004, entre autres).

Ma proposition élargit notre typologie des modifications corporelles dans les sociétés humaines. Dans les traditions cartésiennes, les corps et les esprits sont des entités distinctes. Ils sont largement interprétés comme reflétant les notions opposées de Nature et de Culture. Les études anthropologiques ont attiré l'attention sur la façon dont les cultures façonnent les corps humains (Mauss 1934), appelant à un cadre d'analyse des pratiques de modification corporelle en tant que productions culturelles (Lane 2017). L'hypothèse selon laquelle l'organisation du monolinguisme est une pratique de modification corporelle montre que la culture, via la modulation de la diversité de l'input linguistique, façonne très littéralement l'organe qui réalise la faculté de langage, et l'organisation linguistique de l'esprit.

¹⁷ Même dans les États-nations européens, le monolinguisme est un fait minoritaire. La Commission européenne (2006) a constaté que 56 % des citoyens européens déclarent ne pas être monolingues. L'Eurobaromètre 386 (2012) a trouvé des résultats similaires avec "plus de la moitié des Européens (54%) [...] capables de tenir une conversation dans au moins une autre langue".

Références

- Abutalebi, Jubin et David W. Green. 2008. Control mechanisms in bilingual language production : Neural evidence from language switching studies, *Language and Cognitive Processes* 23:4, 557-582.
- Ager, D. E. 1999. *Identité, insécurité et image : La France et la langue*. Clevedon : Multilingual Matters.
- Alcibar, Michaël. 2016. Histoire et enjeux de l'enseignement des langues régionales dans les écoles primaires publiques : le cas du basque et du breton. Bordeaux. Thèse de l'Université de Bordeaux III.
- Anderson, Stephen R. et David W. Lightfoot. 2002. *The Language Organ. Linguistics as Cognitive Physiology*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Barac, Raluca, Ellen Bialystok, Dina C. Castro et Marta Sanchez. 2014. The cognitive development of young dual language learners : a critical review (Le développement cognitif des jeunes apprenants de deux langues : un examen critique). *Early Childhood Research Quarterly* 29, 699-714.
- Blackledge, A. 2000. Monolingual ideologies in multilingual states : Language hegemony and social justice in Western liberal democracies. *Estudios de Sociolingüística*, 1(2), 25-45.
- Blackwood, R. J. 2008. *The state, the activists and the islanders*. Dordrecht : Springer.
- Blom, Deborah E. 2005. Embodying borders : human body modification and diversity in Tiwanaku society (Incarner les frontières : modification du corps humain et diversité dans la société Tiwanaku). *Journal of Anthropological Archaeology* 24(1), mars 2005, 1-24.
- Brito, N., Sebastian-Gallés, N., et R. Barr. 2015. Differences in Language Exposure and its Effects on Memory Flexibility in Monolingual, Bilingual, and Trilingual Infants (Différences dans l'exposition aux langues et ses effets sur la flexibilité de la mémoire chez les enfants monolingues, bilingues et trilingues). *Bilingualism : Language and Cognition*, 18(4), 670-682.
- Broca, Paul. 1871. Sur la déformation artificielle de la tête dans la région toulousaine. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 6, 100-131.
- Broudig, Fañch. 2013. L'interdit de la langue première à l'école. G. Kremnitz (Ed.), *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 353-374.
- Bialystok Ellen, Fergus IM. Craik, Raymond Klein et Mythili Viswanathan. 2004. Bilingualism, aging, and cognitive control : evidence from the Simon task. *Psycholinguistic Aging* 19(2) : 290-303.
- Bialystok, Ellen, Fergus IM. Craik et Gigi Luk. 2012. Le bilinguisme : Conséquences pour l'esprit et le cerveau. *Neuropsychologie et neurologie, linguistique et langage et parole* 16(4), 240-250.
- Bialystok, Ellen et Judith F. Kroll. 2017. La neurobiologie du langage : Looking Beyond Monolinguals. *Biolinguistics* 11, numéro spécial-50 Years Later : Un hommage aux fondements biologiques du langage d'Eric Lenneberg.
- Clyne, Michael. 2008. The monolingual mindset as an impediment to the development of plurilingual potential in Australia ". Dans E. M. Ellis (éd.), *Monolingualism : Special issue of Sociolinguistic Studies* 2, 347-365.
- Curtiss, Susan. 2013. Revisiter la modularité : utiliser le langage comme une fenêtre sur l'esprit. In Piattelli-Palmarini, M., R.C. Berwick (éds.), *Rich Languages from Poor Inputs*, Oxford University Press, Oxford, UK, 68-90.

- Devlin, Megan, Raffaella Folli, Alison Henry et Christina Sevdali. 2012. Clitic Left Dislocation in Absence of Clitics : a Study in trilingual Acquisition. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics, Proceedings of the 35th Annual Penn Linguistics Colloquium* 18(1), article 6.
- Dick, Anthony Stephen, Nelcida L. Garcia, Shannon M. Pruden, Wesley K. Thompson, Samuel W. Hawes, Matthew T. Sutherland, Michael C. Riedel, Angela R. Laird et Raul Gonzalez. 2019. Aucune preuve d'un avantage de fonction exécutive bilingue dans l'étude ABCD représentative au niveau national, *Nature Human Behaviour* 3(7), 692-701.
- Dehaene, Stanislas, Emmanuel Dupoux, Jacques Mehler, Laurent Cohen, Eraldo Paulesu, Daniela Perani, Pierre-François Van de Moortele, Stéphane Lehericy, D. Le Bihan. 1997. Anatomical variability in the cortical representation of first and second language. *NeuroReport* 8(17), 3809-15, Lippincott, Williams and Wilkins.
- Delisle, Fernand. 1902. Les déformations artificielles du crâne en France, carte de leur distribution. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 3, 11-167.
- DeMello, Margo. 2011. Blurring the Divide : Human and Animal Body Modifications, dans Frances E. Mascia-Lees (ed.), *A Companion to the Anthropology of the Body and Embodiment*. Wiley-Blackwell, 338-352.
- Dorian, Nancy C. 2006. Minority and Endangered Languages". Dans T.K. Bhatia et W.C. Ritchie (eds), *The Handbook of Bilingualism*, 437-459.
- Edwards, Viv. 2004. *Multilingualism in the English-speaking World*, Oxford : Blackwell.
- Ellis, Elizabeth M. 2006. Monolingualism : The unmarked case, *Estudios de Sociolingüística* 7(2), 173-196.
- Ellis, Elizabeth M. 2008. Defining and investigating monolingualism (Définir et étudier le monolinguisme). *Sociolinguistic Studies* 2(3), 311-330.
- Ellis, Elizabeth M., Gogolin, Ingrid, et Clyne, Michael. 2010. The Janus face of monolingualism : a comparison of German and Australian language education policies ". *Current Issues in Language Planning*, 11(4), 439-460.
- Commission européenne. 2006. Eurobaromètre spécial 243 : Les Européens et leurs langues (Résumé). *Portail web Europa*. [Consulté le 1er novembre 2011] sur : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_243_sum_en.pdf.
- Eurobaromètre 386. 2012. Les Européens et leurs langues, Wave EB77.1 Special Eurobarometer, rapport pour la Commission européenne.
- http://ec.europa.eu/public_opinion/index_en.htm
- Extermann, Blaise. 2018. L'enseignement des langues vivantes en France et en Suisse francophone (1740-1940) : un aperçu historiographique. *La revue de l'apprentissage des langues* 46:1, 40-50.
- Fattal, Iris, Naama Friedmann, et Aviva Fattal-Valevski. 2011. The crucial role of thiamine in the development of syntax and lexical retrieval : a study of infantile thiamine deficiency, *Brain* 134(6), 1720-1739.
- Fisher, Simon, E. 2019. Génétique humaine : L'histoire évolutive de FOXP2. *Current Biology Dispatches* 29, R75-67.
- Fosse, Nicole, Anna C. Rast, Andrea Kammermann, Joanna Sonderegger, Alexander Navarini, Mohamad Goldust, Oliver Brandt, Simon M. Mueller. 2020. Marques de prières en cascade : Reconnaissance et traitement approprié : A case report and review of literature, *Dermatologic Therapy* 33:1, 1-5.

- Garrigues Solenne. 2019. La réforme Blanquer à l'assaut des langues régionales. *Reporterre*. 16 sept. 2019.
- Giacomo, Mathée. 1975. La politique à propos des langues régionales : cadre historique, L'enseignement des "langues régionales". *Langue Française* 25, 12-28.
- Geisser, Vincent. 2005. Ethnicité républicaine versus République ethnique ? *Mouvements* 38, 19-25.
- Gell, Alfred. 1993. *Envelopper d'images : Le tatouage en Polynésie*. Oxford : Clarendon Press.
- Gogolin, Ingrid. 1994. *Der monolinguale Habitus der multilingualen Schule*. Münster : Waxmann.
- Gramling, David. 2016. *L'invention du monolinguisme*, Bloomsbury.
- Grosjean François. 1989. Neurolinguistes, attention ! The bilingual is not two monolinguals in one person, *Brain and Language* 36, 3-15.
- Hajek, J., et Slaughter, Y. (eds.). 2015. *Challenging the monolingual mindset*. Bristol : Multilingual Matters.
- Hornsby, Michael. 2010. The ideology of monolingualism as 'standard' in Brittany, In M. Watson and L. Milligan (eds.), *From Vestiges to the Very Day : New Voices in Celtic Studies*, Aberdeen : AHRC Centre for Irish and Scottish Studies, 67-75.
- Hornsby, Michael et Shaun John Nolan. 2011. The historical languages of Brittany, Joshua Fishman & Ofelia Garcia (éds.), *Handbook of Language And Ethnic Identity 2, The Success-Failure Continuum in Language and Ethnic Identity Efforts 2*. Oxford : Oxford University Press, 310-322.
- Innis S.M., J. Gilley et J.F. Werker. 2001. Are human milk long-chain polyunsaturated fatty acids related to visual and neural development in breast-fed term infants ? *Journal of Pediatrics* 139, 532-38.
- Johncock, Will. 2012. Modifier le modificateur : Body Modification as Social Incarnation. *Journal for the Theory of Social Behaviour* 42(3), Blackwell Publishing, 241-259.
- Jones, Samuel Kyle. 2018. Using the Welsh language as a measure of neural
3e
resistance to cognitive decline and Dementia, présentation à la conférence
celtique à Poznan, juillet 2018.
- Jouitteau, Mélanie. 2019. La nativité des locuteurs bretons et leur effacement, *Studia Celtica Posnaniensia* 4(1), 1-26.
- Judge, A. 2007. *Politiques linguistiques et survie des langues régionales en France et en Grande-Bretagne*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Kim, Karl H. S., Norman R. Relkin, Kyoung-Min Lee, Joy Hirsch. 1997. Distinct cortical areas associated with native and second languages. *Nature* 388, 171-174.
- Kroll, Judith F., Paola E. Dussias, Kinsey Bice et Lauren Perrotti. 2015. Bilingualism, Mind, and Brain, *Annual Review of Linguistics* 1, 377-394.
- Laborde, Cécile. 2008. *Le républicanisme critique : La controverse du hijab et la philosophie politique*. Oxford : Oxford University Press.
- Lane, David C. 2017. Comprendre les modifications corporelles : A process based Framework. *Sociology Compass* 11(7), 1-15.
- Le Breton, David. 1992, *La Sociologie du corps*, Paris, PUF.
- Lenneberg, Eric H. 1967. *Biological Foundations of Language*, New York, NY:Wiley.
- Moal Stefan. 2016. Locuteurs traditionnels et nouveaux locuteurs de langue bretonne : un auto-odi peut en cacher un autre. Carmen Alén Garabato et Romain Colonna, *Auto-odi. La "haine de soi" en sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique, 119-144.

- Määttä, S.K. 2005. La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, les lois sur la langue française et l'identité nationale, *Lang Policy* 4, 167-186.
- Makin, Simon. 2015. Debate Rages over Whether Speaking a Second Language Improves Cognition", 30 décembre 2015. <https://www.scientificamerican.com>, consulté le [12/08/2020].
- Matthew C. Tate, Guillaume Herbet, Sylvie Moritz-Gasser, Joseph E. Tate et Hugues Duffau. 2014. Carte probabiliste des régions fonctionnelles critiques du cortex cérébral humain : Broca's area revisited, *Brain* 137(10), 2773-2782.
- Mauss, Marcel. 1934. Les techniques du corps, exposé oral, publié pour la première fois dans le *Journal de Psychologie* XXXII, ne, 3-4, 15 mars - 15 avril 1936.
- Nolan, John Shaun. 2011. Réévaluer le gallo comme langue régionale en France : émancipation linguistique vs. idéologie linguistique monolingue. *International Journal of the Sociology of Language* 209, Mouton de Gruyter, 91-112.
- Oakes, L. 2017. Politique linguistique normative et droits des langues minoritaires : repenser le cas des langues régionales en France. *Lang Policy* 16, 365-384. <https://doi.org/10.1007/s10993-016-9411-5>.
- Parkvall, Mikael. 2020. Are most people really bilingual, manuscrit non publié. Consulté le 09.06.2020 [auteur p.c.], Institutionen för lingvistik, Stockholms Universitet.
- Paap, Kenneth R. et Greenberg Zachary I. 2013. There is no coherent evidence for a bilingual advantage in executive processing, *Cognitive Psychology* 66:2, 232-258.
- Petrovic, J. E. 2015. *Une approche post-libérale de la politique linguistique dans l'éducation*. Bristol : Multilingual Matters.
- Piattelli-Palmarini, Massimo. 2017. Un langage normal dans des cerveaux anormaux, *Neuroscience and Biobehavioral Reviews* 81, 188-193.
- Pierce, Lara J., Jen-Kai Chen, Audrey Delcenserie, Fred Genesee et Denise Klein. 2015. Past experience shapes ongoing neural patterns for language, *Nature Communications* 6 : 10073.
- Pivik R. Terry, Aline Andres et Thomas M. Badger. 2012. Effects of diet on early stage cortical perception and discrimination of syllables differing in voice-onset time : a longitudinal ERP study in 3 and 6 month old infants, *Brain and Language* 120, 27-41.
- Prémel, Gérard. 1995. Anamnèse d'un dommage ou comment le français est venu aux Bretons. *Langage et société* 72, 51-95.
- Semenza, Carlo, Marina Zettin et Francesca Borgo. 1998. Noms et identification : un problème d'accès. *Neurocase* 4(1), 45-53.
- Smith, Courtney. 2008. Creating spaces : Challenging conventional discursive norms surrounding the marking of women's bodies. *Finnish Journal of Ethnicity and Migration*, 3(2), 54-63.
- Soukup, Martin et Michaela Dvoráková. 2016. Anthropologie du corps : le concept illustré sur un exemple de troubles alimentaires, *Slovenský národopis / Slovak Ethnology* 64(4), 513-529.
- Steinberg, Jacqueline. 2015. *La construction sociale de la beauté : Body Modification Examined Through the Lens of Social Learning Theory*, Pacifica Graduate Institute.
- Wattendorf, Elise, Birgit Westermann, Daniela Zappatore, Rita Franceschini, Georges Lüdi, Ernst-Wilhelm Radü et Cordula Nitsch. 2001. Different languages activate different subfields in Broca area, *NeuroImage* 6(13), 624.
- Werker, Janet F. et Takao K. Hensch. 2015. Critical periods in speech perception : New directions, *Annual Review of Psychology* 66, 173-196.

Mélanie C. Jouitteau
IKER, CNRS, UMR 5478
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université Bordeaux Montaigne
Campus de la Nive, Château-Neuf
15, place Paul Bert, 64100 Bayonne
France
melanie.jouitteau@iker.cnrs.fr